

AR Prefecture

REPUBLIQUE FRANCAISE

017-211702378-20250409-2025_2_5-DE

Reçu le 11/04/2025

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
BUDGET POLE COMMERCIAL**

Séance du 09 avril 2025

L'an deux mille vingt-cinq le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de M. Belkacem BENACEUR, doyen des membres

N°2025-2-5

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
15	9	9
		Pour : 9
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etaient présents :

M. Luc Marie de FLEURIAN, M. Bastien CHASSAY, M. Belkacem BENACEUR, M. Fabrice BRUNETEAU, M. Régis MARCOUX, Mme Elsa COUESNON, Mme Anastasia CHEVEAU, Mme Stéphanie MEUNIER, Mme Kathia VIGER.

Procuration(s) :**Etai(en)t absent(s) :**

Mme Laura BOISEAU, Mme Sandrine DUBAN

Date de la convocation
04 avril 2025

Etai(en)t excusé(s) :

Mme Corinne CHARPENTIER, M. Jean-François CHEVALIER, M. Jean-Christophe NOGUES, M. Didier PORTRON (sorti de la salle lors du vote)

Date d'affichage
04 avril 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A été nommée secrétaire(s) de séance :

Mme Elsa COUESNON

**TELETRANSMIS AU
CONTROLE DE LEGALITE**

Sous le N° 017 – 211702378 -- 2025 ____
-- "-----" --

Accusé de Réception Préfecture
Reçu le : __ / __ / 2025

__ / __ / __
et publication du
__ / __ / __

AFFECTATION DES RESULTATS 2024

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de M. Belkacem BENACEUR, doyen des membres, après avoir approuvé le compte financier unique du pôle commercial de l'exercice 2024,

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

Constatant que le compte financier unique fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de : 796,75

- un excédent reporté de : 4 720,24

Soit un excédent de fonctionnement cumulé de : 5 516,99

- un excédent d'investissement de : 57 721,21

- un déficit des restes à réaliser de : 0,00

Soit un excédent de financement de : 57 721,21

DÉCIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT 5 516,99

AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068) 0,00

RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002) 5 516,99

RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : EXCÉDENT 57 721,21

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à MOËZE

Le Maire, Didier PORTRON